

Glossaire des notions

A

A cappella ou A capella

Francisation de l'expression italienne *alla cappella*, signifiant à la chapelle, en référence au chant sans accompagnement instrumental pratiqué par les chœurs de la chapelle Sixtine (Rome). L'expression est utilisée en musique vocale pour signifier qu'un chant ou une partie d'un chant, à une ou plusieurs voix, est exécuté sans accompagnement instrumental.

Accord

Ensemble d'au moins trois **notes** jouées simultanément.

Aigu

Adjectif définissant un son ayant une **fréquence** élevée dans l'échelle sonore. S'oppose à **grave**.

Anche

Fine lame, le plus souvent en roseau, pouvant être également en métal, en bois ou en plastique, qui produit un son lorsqu'elle est mise en vibration par l'air ou le souffle de l'instrumentiste. On la trouve dans certains instruments à vent.

L'anche peut être « simple » comme pour le saxophone ou la clarinette. Le joueur la fait vibrer en appuyant ses lèvres sur l'anche et en soufflant. Elle peut aussi être « double », comme pour le hautbois, le basson ou le cor anglais. Dans ce cas, elle est formée de deux lamelles flexibles et mobiles dont les vibrations produisent le son. Elle peut être « libre » dans le cas de l'accordéon, de l'harmonica et du mélodica. Dans ce cas, elle peut se déplacer librement de part et d'autre de sa position de repos.

Archet

Baguette de bois sur laquelle est fixée une mèche en crin de cheval utilisée avec certains instruments à cordes frottées comme le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse.

B

Baryton : Voir tessiture

Basse : Voir tessiture

Blanche : Voir rythme

Bruit

Aux frontières de la musique, avant que celle-ci n'installe son ordre et ses règles, règne le bruit. A la différence d'un son, le bruit ne possède pas de hauteur définie ; on ne peut pas le chanter.

C

Chant

Art et technique consistant à produire des **sons** à l'aide de la voix. Les exécutants, appelés chanteurs et chanteuses, utilisent leurs cordes vocales pour produire les sons.

Compositeur

Personne qui invente de la musique. Il crée un discours musical en organisant des sons (et/ou des bruits) destinés à être joués par des instruments et/ou **chantés**. Son travail est souvent fixé par le moyen d'une partition.

Contrechant

Mélodie secondaire jouée en accompagnement de la mélodie principale.

Crescendo



Le contraire d'un crescendo s'appelle un « decrescendo »

Un crescendo immédiatement suivi d'un decrescendo s'appelle un « soufflet ».

Croche : voir rythme

D

Decrescendo



Le contraire d'un decrescendo s'appelle un « crescendo ».

Demi-pause : voir rythme

Demi-soupir : voir rythme

Durée

Temps durant lequel une note (ou un silence) doit être jouée. Sa valeur est une division ou un multiple de la pulsation.

E

Embouchure

Sur les instruments à vent, l'embouchure désigne la partie sur laquelle / dans laquelle le musicien souffle pour produire le son.

F

Fanfare

A l'origine, c'est un morceau de musique joué par un ensemble de cuivres. Par extension, c'est un orchestre composé exclusivement de cuivres, avec parfois saxophones et percussions.

Fréquence

La fréquence d'un son correspond à la perception de sa hauteur. Lorsqu'une fréquence est faible, le son est **grave**, lorsqu'elle est élevée, le son est **aigu**. La fréquence d'un son est mesurée en Hertz (Hz), c'est-à-dire le nombre de périodes par unité de temps, soit le nombre d'oscillations par seconde.

L'oreille humaine moyenne ne perçoit les sons que dans une plage de fréquences située environ entre 20 Hz (en dessous les sons sont qualifiés d'infrasons) et 20 kHz, soit 20 000 Hz (au-delà les sons sont qualifiés d'ultrasons).

G

Gamme

Succession de notes sur une échelle donnée dont la première et la dernière portent généralement le même **nom**.

H

Hauteur

Un des paramètres du son qui correspond, au niveau de la perception, à la notion de grave/aigu. En chant, c'est la vitesse de vibration des cordes vocales qui détermine la hauteur d'un son.

I

Intensité

Un des paramètres du **son** lié au volume sonore et qui correspond, au niveau de la perception, à la notion de fort/doux. L'intensité se mesure en décibels.

Intervalle

Écart entre deux sons. Lorsque deux sons sont joués successivement, nous entendons un intervalle mélodique. Lorsqu'ils sont joués simultanément c'est un intervalle harmonique.

M

Mélodie

Du grec « *melôdia* » (« chant »), la mélodie correspond à l'élaboration d'une phrase musicale suivant une succession ordonnée de sons qui s'articulent en fonction de **hauteurs** et de durées. La mélodie peut également être un genre de pièce vocale généralement composée sur un poème avec accompagnement au piano.

Mesure

C'est l'organisation et la division du temps musical en un groupe de **pulsations** (réguliers ou irréguliers) dans laquelle il y a des temps forts et des temps faibles.

Musique concrète

Méthode de composition qui utilise des **bruits** du quotidien et des sons les plus divers pour créer des structures musicales. Ceux-ci sont enregistrés, manipulés en studio par des moyens électroacoustiques permettant accélérations, ralentis, déformations diverses avant d'être organisés selon les principes structuraux de l'œuvre musicale. La musique concrète n'aurait pu exister sans l'invention de l'enregistrement sonore.

N

Note

Signe graphique correspondant à un **son**. Si, dans un premier temps, les notes étaient désignées par les premières lettres de l'alphabet, au XIe siècle, pour faciliter l'apprentissage et la pratique de la musique, le moine de Compostela, Guido d'Arezzo, imagine de nommer les notes à partir des premières syllabes de l'hymne à Saint-Jean-Baptiste (la dernière note, SI, est une contraction des deux initiales de Sancte Johannes), chaque phrase musicale de cette hymne débutant sur le degré suivant de la **gamme** :

UT queant laxis

REsonare fibris

Mira gestorum

FAmuli tuorum,,

SOLve polluti

LABii reatum,

Sancte Iohannes.

(Traduction : Pour que tes serviteurs puissent chanter à gorge déployée les merveilles de tes actes, ôte le péché de leurs lèvres souillées, Ô saint Jean !)

Excepté les Anglais et les Allemands, restés fidèles aux lettres de l'alphabet pour désigner les notes, le système de Guido d'Arezzo a été adopté dans l'ensemble des pays latins et s'est diffusé dans une grande partie du monde. Pour les Anglais et les Allemands, *do ré mi fa sol la si* deviennent respectivement *C D E F G A B*.

Noire : voir rythme

Nuance

Indique la modification dans l'intensité d'un son ; l'intensité est l'effort fourni par le musicien. Elle se distingue du volume sonore qui est la quantité de sons qui parviennent à nos oreilles (je peux baisser le volume de mes haut-parleurs quand la nuance de l'orchestre devient trop forte).

O

opéra

Genre vocal né au début du XVIIIème **siècle avec** une représentation scénique, faisant appel à des chanteurs, à un orchestre, à une scène, à des décors et des costumes, et parfois à de la danse. L'opéra est du théâtre chanté. Il est constitué d'un livret (le texte), mis en musique avec des airs chantés par des solistes, en solo, duo, trio..., avec des récitatifs (moments où les chanteurs parlent), des chœurs, et parfois des ballets.

ostinato

Procédé de composition musicale consistant à répéter un motif rythmique ou mélodico-rythmique.

P

Partition

Dans le sens musical courant, document (en papier, en parchemin, ou en format électronique) qui comporte l'ensemble des éléments manuscrits ou imprimés d'une composition musicale en vue de son exécution. Cette transcription peut être faite avec plusieurs sortes de notations qui servent généralement à traduire les quatre caractéristiques du son musical - **hauteur, durée, intensité et timbre** – ainsi que de leurs combinaisons dans son déroulement temporel, à la fois diachronique (succession des instants, ce qui constitue en musique la **mélodie**), et synchronique (simultanéité des sons, c'est-à-dire l'**harmonie**). La partition indique aussi l'effectif instrumental ou vocal requis pour l'œuvre à jouer.

Pause : voir rythme

Paysage sonore

Ensemble de **bruits** entendus dans un contexte particulier. Il peut être associé à un environnement sonore naturel (cris d'animaux, murmure d'une rivière, vent dans les arbres...) ou à des environnements sonores créés par l'homme (usine, orchestre, conversation, moteurs...).

Polyphonie

Signifie « plusieurs sons » ; mode d'écriture musicale qui superpose plusieurs voix ou mélodies instrumentales. Dans un orchestre symphonique, tous les instruments ne jouent pas la même chose en même temps. Chaque famille d'instruments remplit une fonction (**mélodie** principale, contrechant, accompagnement rythmique...). La superposition de ces plans sonores s'appelle la polyphonie.

Pulsation

Désigne, dans le domaine du rythme, le battement régulier à la façon du tic-tac d'une horloge ou les battements du cœur. Elle peut être rapide ou lente, fixe ou variable. Le « *beat* » est le terme anglais qui signifie « pulsation ».

R

Ronde : voir rythme

Rythme

Il organise le découpage du temps et la **durée** de chaque **son** au regard de la **pulsation**. Il peut être aléatoire ou organisé. Dans la musique occidentale, il est possible de matérialiser les rythmes à l'aide de signes qui sont associés à une durée : lorsque la noire est égale à un temps, la croche est égale à un demi-temps, la blanche à deux temps, la ronde à quatre temps). Il existe aussi une matérialisation du silence en fonction de sa durée, ce sont les silences : le demi-soupir (un demi-temps de silence), le soupir (un temps de silence), la demi-pause (deux temps de silence), la pause (quatre temps de silence).

S

Soliste

Interprète qui assure seul l'exécution d'une partie musicale dans un ensemble et y est mis en valeur.

Son

Le son est un phénomène sonore physique. C'est une onde qui se déplace dans l'air, l'eau, le bois ou tout autre milieu élastique, c'est-à-dire dans lequel les particules peuvent se déformer. Les ondes du son, lorsqu'elles atteignent nos oreilles, font vibrer nos tympans. Notre cerveau décrypte alors ces vibrations et les reconnaît comme des sons.

Soprano : voir tessiture.

Soupir : voir rythme

Structure musicale

C'est l'agencement formel et l'organisation de différentes cellules rythmiques, mélodiques et harmoniques pour constituer l'architecture d'une œuvre, pensée par le compositeur et perçue par l'auditeur.

T

Tempo

Signifie « temps » en italien. Il désigne la vitesse à laquelle on interprète une pièce musicale. Il définit la **durée** écoulée entre deux **pulsations**. Il peut être lent, modéré ou rapide, fixe ou variable et se mesure en nombre de battements ou **pulsations** par minute. On peut comparer le tempo musical à l'allure du cheval qui se déplace au pas, au trot ou au galop.

Il existe un appareil, le métronome, qui permet de donner un signal audible, et aujourd'hui également visuel, indiquant la vitesse à laquelle la musique est jouée. Le tempo peut être défini par un nombre de **pulsations** par minute ou, de manière moins précise, par des indications en italien. Voici un tableau des indications en italien et de leur correspondance en **pulsations** par minute :

Nom	Indication	Pulsations par minute
Grave	très lent	inférieur à 40
Largo	lent	40 - 60
Adagio	tranquille	60 - 80
Andante	en marchant	80 - 108
Moderato	modéré	108 - 120
Allegro	rapide	120 - 168
Presto	très rapide	168 - 200
Prestissimo	extrêmement rapide	200 - 208

Tessiture

C'est l'ensemble des notes, de la plus grave à la plus aiguë, qu'une voix ou un instrument peut réaliser.

Dans le domaine lyrique, on classe les voix par registre, du plus **grave** au plus **aigu**, en fonction des **notes** que les chanteurs chantent avec le plus de facilité :

Tableau récapitulatif des différentes catégories de voix du chant occidental

Femmes	Hommes	Du plus aigu au plus grave
Soprano	Haute-contre	
Mezzo-soprano	Ténor	
Alto	Baryton	
	Basse	

Timbre

Désigne l'ensemble des caractéristiques sonores d'une voix ou d'un instrument qui permettent de l'identifier. Il correspond à sa richesse sonore. Une même **note** jouée sur deux instruments différents ne donnera pas le même son. Ainsi, on peut distinguer une trompette d'un violon lorsqu'ils jouent la même **note** tour à tour puisqu'ils n'ont pas le même timbre.

Tutti

Indication sur la **partition** que tous les instruments doivent jouer ensemble. Par extension, passage où tous les instruments de l'orchestre jouent ensemble.

V

Vibration (sonore)

Onde qui provoque un bouleversement de pression dans l'air, l'eau ou toute autre milieu que nous percevons généralement avec nos oreilles. Si elle est régulière, elle est synonyme de son.

Voix

Ensemble des sons produits par les **vibrations** de muscles ou plis vocaux, appelés aussi cordes vocales, qui se trouvent au niveau de la gorge. La voix permet de murmurer, crier, parler ou chanter. Elle est propre à chacun.